

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept et le seize janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre LYAN, Maire.

Présents : Mr LYAN Pierre, Mme CORSI Adeline, Mr LE FLOCH Christophe, Mr BOUCHET Vincent, Michel NORE, Mme SCACHE Marina, Mme PROLHAC-BARDIN Joëlle, Mme ANDANSON Sylvie, Mr BRUN Hervé, Mr CHALARD Patrick.

Excusé ayant donné pouvoir : Mr CORSI Clément a donné pouvoir à Mr LYAN Pierre, Mr BRUN Hervé ayant donné pouvoir à Mr BOUCHET Vincent.

Mme CORSI Adeline a été élue secrétaire.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016 :

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II – ELECTION DU 4EME ADJOINT :

(voir procès-verbal ci-joint)

III – POINT SUR LES DELEGATIONS :

- SIAD : Rappel de l'audit et des différentes actions préconisées pour réaliser des économies. Une participation exceptionnelle sera demandée aux collectivités adhérentes pour couvrir le déficit de 350 000 €.
- CCNL maintenant CCPL (Communauté de communes Plaine Limagne) : 25 communes concernées, 38 délégués qui se réuniront pour le premier conseil communautaire le 25 janvier. Actuellement 2 candidats déclarés pour la présidence.

IV – POINT SUR LES DOSSIERS :

- Future mairie : Compte-rendu de la dernière réunion de chantier du 12/01 avant réception le 19/1. Plusieurs remarques (manque finitions, remblais et terre végétale, béton du cheminement à refaire...) et refus du devis de l'entreprise SORAMA estimé trop élevé. Choix du nom sur les portes « secrétariat » et « salle du conseil » et des noms donnés aux salles de réunions. Branchement ENEDIS prévu le 17/1. Informations données par Adeline CORSI et Marina SCACHE concernant les Certificats d'Energie.
➤ A VOIR : Panneau chantier à compléter + branchement Orange.
- Assainissement : STATION D'EPURATION DE CHASSENET : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ETUDE GEOTECHNIQUE :

5 entreprises ont été consultées par mail le 2 décembre 2016 pour l'étude géotechnique préalable aux travaux de station d'épuration de Chassenet. Les devis proposés selon le cahier des charges établi par le bureau d'étude Egis Eau sont les suivants :

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 16/01/2017

- Ginger : 3 690 € T.T.C.
- Géotechnique : 2 820 € T.T.C.
- SIC INFRA : 2 760 € T.T.C.
- Alpha BTP : 2 700 € T.T.C.
- Hydrogéotechnique : 2 399.40 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CHOISIT l'entreprise Hydrogéotechnique** pour réaliser l'étude géotechnique de la station d'épuration de Chassenet.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.
- Aménagement villages et hors bourg : les branchements ont été réalisés place de la Marmite. Reste l'enrobé que l'entreprise Eurovia doit réaliser courant février selon la météo.
- Dossier BORROT : Une procédure a été engagée par la mairie à l'encontre de Mr BORROT pour qu'il prenne les mesures empêchant ses bêtes de divaguer.
- Finances :

❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 :**

Le Conseil Municipal votera le budget en mars 2017. En attendant, il y aura lieu de réaliser des dépenses d'investissement relatives aux économies d'énergie, à l'aménagement des villages (complément RAR) et à l'équipement en mobilier de la future mairie.

Le code général des collectivités territoriales permet dans ce cas au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à mandater les dépenses dans la limite du ¼ du montant des investissements réalisés l'année précédente.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L16121.

Considérant que des travaux d'investissement sont en cours (économies d'énergie, aménagement villages et mobilier future mairie) et qu'il y aura lieu de payer des factures avant le vote du budget 2017.

Après avoir entendu Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart du montant des crédits ouverts en investissement (hors crédits afférents au remboursement de la dette) :

- **Compte 2313-102 : 1 000 €**
- **Compte 2315-104 : 1 000 €**
- **Compte 2184-114 : 20 000 €**

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 16/01/2017

❖ DECISION MODIFICATIVE :

Des ajustements sur le budget général sont nécessaires :

BUDGET GENERAL – besoin de crédit au chapitre 011 :

Compte 615231

Compte 658

+ 1 200 €

- 1 200 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **VOTE** la décision modificative présentée par Monsieur le Maire.

- ❖ **ORIENTATIONS BUDGETAIRES** : Vincent BOUCHET fait un rapide commentaire du budget d'investissement 2016. La plupart des opérations ont été réalisées avec quelques restes reportés (place de la Marmite-Eurovia et marquages sol-Aximum, future mairie-fin chantier) et des dépenses encore non réalisées (reprises concessions cimetière, actions d'économie d'énergie, suites orage-curage Ris). Mr BOUCHET demande que chacun en fonction des dossiers à charge et en cours lui fasse parvenir les projets 2017 chiffrés pour commencer à confectionner le budget.

V – DEMANDE LOCATION SALLE DES FETES :

VI – QUESTIONS DIVERSES :

- Dates à prévoir ou fixées :
 - Réunion commission des chemins et agriculteurs
 - Bilan mi-mandat et objectifs pour les 3 ans à venir
 - Visite de la future mairie aux habitants le 28 janvier à 11h
 - Vœux aux agents le 24 ou 26 janvier à 18h30 dans la future mairie
 - Dates des prochains CM : propositions sur Doodle
 - Exécutif : les 30 janvier et 20 février
 - CCAS : le 2 février à 19h
 - Date pour la parution de la prochaine feuille d'infos

- Campagne de stérilisation des chats proposée par la SACPA (organisme fourrière). Joëlle PROLHAC-BARDIN signale 12 chats errants rue St-Bénilde.